



Procès-Verbal de l'assemblée des délégués de la Crèche Capucine:

30 octobre 2019 à 18h

Administration communale, salle des activités, Le Mouret.

Présence :

Présidence : Mme Gisèle Marthe

Comité :

Mme Chantal Pasquier	Vice-présidente
Mme Myriam Gaillard	Membre
Mme Patricia Horner	Membre
Mme Véronique Decorvet	Membre
Mme Erin Durrett	Directrice remplaçante de la Crèche

Communes-voix présentes:

Arconciel	M. Raymond Baraké	1 voix
Ependes	Mme Nicole Bornet	2 voix
Ferpicloz	Mme Sophie Vitali	1 Voix
Le Mouret	Mme Martine Halter	4 voix
Senèdes	Mme Patricia Dousse	1 voix
Treyvaux	Mme Sylviane Tinguely-Dousse	2 voix
Villarsel-sur-Marly	M. Kilcher	1 voix

Communes-voix absentes:

Aucune

Communes présentes: 7/7

Voix présentes: 12/12

Personne sans droit de vote :

Une partie des employées de la crèche sont présentes ainsi que Madame Erin Durrett, directrice remplaçante.

Scrutatrice :

Pas jugé nécessaire.

Prise du PV:

Mme Alissia Angéloz, secrétaire-comptable de la Crèche.

Excusés :

Pas de personnes excusées.

La Présidente, Mme Gisèle Marthe, ouvre l'assemblée en saluant et remerciant les personnes présentes. Elle rappelle que cette assemblée est ouverte au public et aux médias ; elle informe d'autre part que la présente assemblée ne sera pas enregistrée.

La Présidente informe que cette assemblée a été convoquée par courrier aux communes daté du 7 octobre 2019 et par une annonce parue dans la Feuille Officielle.

La Présidente demande s'il y a des remarques quant à l'ordre du jour, la parole n'est pas prise. Elle en demande l'approbation : → l'ordre du jour est approuvé.

La Présidente ne nomme pas de scrutateur/trice pour cette assemblée. Elle compte les voix présentes → il y a 12 voix présentes. Il est rappelé que seuls les délégué(e)s ont le droit de vote.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée 27 mars 2019

La Présidente mentionne que ce procès-verbal ne sera pas lu lors de cette assemblée. Il était disponible sur le site internet de la crèche pour consultation.

Elle demande s'il y a des remarques → la parole n'est pas prise.

Elle demande aux délégué(e)s d'approuver à bulletins levés le procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2019 → approbation par 12 voix / 12 voix.

Elle remercie Mme Alissia Angéloz pour la rédaction de ce procès-verbal.

2. Informations du comité

La Présidente donne lecture de son rapport dans lequel il est fait mention des éléments intervenus au cours de l'année 2019, notamment de la fréquentation de la crèche et des mutations du personnel.

Gestion de la crèche :

La Présidente fait part aux personnes présentes des principaux changements qui ont eu lieu au courant de l'année 2019, à savoir :

- En mai, les membres du comité ont enfin reçu la validation par la Direction de la santé et des affaires sociales du nouveau règlement de la crèche.
- Mlle Eva Gantner, apprentie de 3^{ème}, a obtenu son CFC avec brio.
- Au mois de mai également, Mme Gabrielle Gumy, directrice de la crèche, a dû pour raison de santé cesser son activité avant le terme prévu de son accouchement. Son remplacement a été couvert par l'engagement ad intérim de Mme Erin Durrett, ici présente.

La Présidente donne la parole à Madame Erin Durrett pour une présentation.

Madame **Erin Durrett** se présente aux personnes présentes et explique que cela fait maintenant une vingtaine d'années qu'elle occupe des postes de management et qu'elle a « plusieurs casquettes » depuis des années. Elle explique qu'elle a beaucoup travaillé dans le social avec les personnes âgées, handicapées et les enfants.

Madame **Erin Durrett** dit qu'elle aime les défis et découvrir de nouvelles choses. Afin d'imager sa personnalité, elle explique qu'elle a reçu pour ses 50 ans un cours pour piloter un planeur. Avec cette anecdote, les personnes présentes peuvent donc mieux cerner sa personnalité.

Fréquentation de la crèche :

La Présidente explique que, lors de l'Assemblée des comptes, il avait été annoncé qu'une analyse du seuil de rentabilité allait être réalisée par la fiduciaire.

Les résultats de cette analyse ont été transmis à chaque commune et démontrent clairement que ce sont les charges salariales qui péjorent le résultat. **La Présidente** mentionne que la dotation en personnel exigé par le SEJ est calculée sur une capacité d'accueil de 20 enfants par jour, ce qui n'est pas réalisable sur le terrain. Aussi, pour une gestion optimale, **La Présidente** précise que la présence en personnel doit être régulièrement adaptée au nombre d'enfant par jour, ce qui n'a pas été appliqué en 2018 et jusqu'en mai 2019 selon les graphiques transmis aux personnes présentes.

La Présidente donne la parole Madame **Erin Durrett** afin de faire un bref compte rendu de la situation reprise en mai 2019 et actuelle à fin octobre.

Madame **Erin Durrett** explique aux personnes présentes qu'elle a passé qu'une seule journée avec Madame **Gabrielle Gummy** pour la transmission des informations. Il était donc très compliqué de tout traiter en une journée.

Comme elle a une certaine expérience, elle explique qu'elle a pu gérer les ressources, de ce fait, les pourcentages de travail ont pu être gérés de manière adéquate. En effet, après le départ de plusieurs personnes, la question était de savoir s'il y avait besoin de réengager du personnel ou pas. Madame **Erin Durrett** a donc établi une analyse par rapport au taux de fréquentation afin de ne pas avoir plus de personnel que nécessaire.

Selon les graphiques distribués, le taux de fréquentation augmente et donc une gestion importante du personnel doit être faite afin que ce soit cohérent à la situation.

Des ajustements ont pu se faire avec le personnel sur place, **Erin Durrett** explique que c'était du très bon travail.

Madame **Erin Durrett** précise que le plus grand défi qui s'est présenté à elle depuis le mois de mai était de garder la confiance des parents. Son travail « sur le terrain » a permis de mieux connaître les familles et les situations individuelles.

Madame **Erin Durrett** explique qu'elle a également dû gagner la confiance du personnel. Elle précise que c'est plutôt bien parti et qu'il y a une très bonne dynamique.

Madame **Erin Durrett** aimerait un peu plus éclaircir le travail au sein de la crèche. Elle explique que, travailler en crèche, n'est pas simplement d'accueillir les enfants, les nourrir et jouer avec eux mais que cela est bien plus compliqué.

Madame **Erin Durrett** fait part aux personnes présentes d'une situation spéciale, parmi tant d'autres, afin d'illustrer les difficultés qui peuvent être rencontrer dans ce métier : une famille avait reçu un diagnostic pour leur enfant d'une maladie grave dégénérative et grâce à la

confiance qui a été créée avec les parents, le personnel a pu partager cette douloureuse nouvelle avec eux et les soutenir.

Heureusement pour eux, **Erin Durrett** explique que finalement, après plusieurs tests, le diagnostic était favorable et qu'aucun problème n'a été détecté.

Le personnel a donc pu fêter cette nouvelle avec eux.

Elle précise encore qu'elle a été très touchée par le travail, le sérieux et le soutien du personnel autour de cet enfant et envers chaque famille. Elle se dit fière de faire partie de cette crèche et du personnel.

La Présidente remercie Madame Erine **Durrett** pour cette présentation.

Personnel de la crèche :

La Présidente informe les personnes présentes que plusieurs départs d'employés ont eu lieu au cours de l'année :

- Mme Anne Perret, auxiliaire à 40%, pour la fin avril (changement d'activité professionnelle).
- M. Claude-Alain Morerod, entretien du jardin et de quelques travaux de maintenance à la crèche, pour la fin avril également (problème de santé).
- Mme Tanner Carole, auxiliaire à 40%, pour la fin mai (contrat non confirmé dans le temps d'essai).
- Mme Aude Follonier, éducatrice spécialisée à 60%, pour la fin juillet (déménagement).
- Mme Eva Gantner, fin d'apprentissage pour la fin juillet (pas de possibilité d'engagement à ce moment-là, taux de fréquentation trop faible).
- M. Grégory Wicky engagé le 12.08.19 en qualité d'apprenti de 3ème année et licencié le 19.09.2019.
- Mme Gabrielle Gumy, directrice, pour le 31 octobre. Mme Gumy a choisi de ne pas poursuivre son activité à la crèche.

La Présidente fait également part des engagements qui ont eu lieu durant l'année 2019 :

- Une proposition d'engagement à durée indéterminée a été faite à Mme Durrett qui l'a acceptée (en attente de l'aval du SEJ pour confirmer cet engagement).
- Mlle Sevda Tor, stagiaire pour une année.

Dotation en personnel : **la Présidente** énumère la dotation en personnel éducatif, qui est composé de 3 éducatrices diplômées, 2 apprenties, 1 stagiaire pour un total de 5.6 EPT. Le poste de la cuisinière correspond à 0.5 EPT.

L'administration est composée de la directrice pour 0.5 EPT et de la secrétaire-comptable pour 0.4 EPT.

La dotation totale en personnel est de 7%, soit 1.15 EPT de moins qu'en 2018. Toutefois le personnel d'entretien n'est pas compris dans ce total.

3. Budget 2020

a. Budget de fonctionnement 2020

La Présidente tient à préciser que le budget 2020 a été élaboré en tenant compte d'un réajustement de palier sur l'échelle de traitement de l'Etat et de 3 jours de vacances supplémentaires à l'ensemble du personnel.

Concernant le réajustement de palier, dans les faits, le palier déterminé lors de l'engagement n'avait pas été adapté à l'indice du renchérissement annuel. Les paliers des salaires ont donc été adaptés à l'échelle de traitement 2019.

La Présidente donne la parole à Madame Alissia Angéloz, pour la présentation des budgets 2020. Cette dernière propose de passer les différents chapitres en revue, de les commenter si nécessaire et de poser les éventuelles questions à la fin de la présentation.

Pas de questions.

La Présidente propose de voter à bulletins levés l'approbation du budget de fonctionnement de la Crèche Capucine démontrant un excédent de produits de CHF 350.00.

Oui : 12 voix / 12 voix à l'unanimité

La Présidente remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

b. Budget d'investissement 2020

Rien n'a été envisagé pour le budget d'investissement 2020. La présentation n'a donc pas lieu d'être.

4. Divers

Madame **Nicole Bornet**, déléguée de la commune d'Ependes, tient à remercier les membres du comité pour leur excellent travail.

La Présidente remercie Madame Nicole Bornet et précise qu'il y a une excellente collaboration au sein du comité.

La Présidente tient à remercier le personnel pour son excellent travail ainsi que tout ce qu'il a apporté à la Crèche Capucine et précise que c'est un plaisir de voir une équipe aussi professionnelle.

La Présidente remercie l'assemblée et clôt celle-ci à 18h30.

La Présidente



Gisèle Marthe

La Secrétaire



Alissia Angéloz